

AFFAIRE N° 30

CESSION DE TERRAIN A L'ASSOCIATION DIOCESAINE
A BOIS-DE-NEFLES

Rapporteur : Emmanuel HOARAU.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'Association Diocésaine sollicite de la Municipalité la cession à son profit d'un terrain communal situé à proximité immédiate de l'Eglise de Bois-de-Nèfles, en vue de l'extension de cet édifice.

Les caractéristiques du terrain à céder, suivant l'estimation des Domaines, sont les suivantes :

- * Référence cadastrale : CT 293 (partie),
- * Superficie : 1 436 m2 environ.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- de vous prononcer sur le projet de cession du terrain communal ci-dessus référencé à l'Association Diocésaine ;
- de m'autoriser, en cas d'accord, à signer l'acte correspondant.

M. GERARD M. : Je voudrais savoir si les Domaines ont déjà fait une estimation.

LE MAIRE : Oui. La transaction se fera sur la base de l'estimation des Domaines.

Y a-t-il d'autres questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*